



Directeur de l'Organisation de Producteurs Estuaires

Début de contrat	Août ou Septembre 2016
Intitulé du poste	Directeur de l'Organisation de Producteurs Estuaires
Statut juridique de la structure	Société Coopérative Maritime - Organisation de Producteurs Basée aux Sables d'Olonne (85)
Domaine d'activité de la structure	Organisation du marché liée à la pêche estuarienne sur le littoral ligérien, et particulièrement au marché de la civelle
Type de contrat	CDD 10 mois en vue de pérennisation
Autres	Permis B et véhicule indispensable

CONTEXTE

La situation préoccupante du stock d'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) a entraîné l'élaboration du Règlement CE 1100/2007 instaurant des mesures de reconstitution de la population de cette espèce. Le document impose la mise en place d'un Plan de Gestion Anguille (PGA) dans chaque état membre producteurs d'anguilles. Le PGA français a été validé par la Commission Européenne le 15 février 2010. Il décrit les mesures de gestion à mettre en œuvre et fixe les objectifs en termes de réduction de la mortalité.

En 2010, l'indexation de l'espèce anguille *Anguilla anguilla* à l'annexe II CITES (convention de Washington 1973) a provoqué la fermeture du marché asiatique (interdiction de commercialisation hors Union Européenne) ; impactant la filière et **bouleversant l'équilibre économique de la pêcherie**. En parallèle, l'augmentation régulière de la part du quota national de pêche réservé au repeuplement déstabilise un marché qui peine à prendre de l'ampleur.

En application du plan de gestion et de l'objectif de réduction de l'effort de pêche ; le nombre de pêcheurs professionnels a fortement diminué ces dernières années (-50% en une décennie). **En Pays de la Loire, la pêche de l'anguille, et plus particulièrement la pêcherie civelière, occupe une place de premier plan et se voit d'ailleurs octroyer 52% du quota national de capture.** Néanmoins, le nombre d'entreprises de pêche estuariennes n'a cessé de diminuer depuis quelques années et les évolutions réglementaires et commerciales rapides imposent aux professionnels des capacités d'adaptation importantes. Les professionnels ligériens, en raison de leur forte présence sur cette pêcherie, détiennent un rôle majeur et moteur dans la pérennisation de la filière. Dans ce contexte, les pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux des Pays de la Loire se sont fortement mobilisés pour mettre en œuvre une structure coopérative en capacité d'adapter la production au marché et contribuer à une pérennisation des entreprises de pêche dans un cadre de reconstitution de la population d'anguille européenne.

Depuis le début de l'année 2013, l'organisation de producteurs s'est constituée au sein de l'Unité de Gestion Anguille Loire, Côtiers vendéens et Sèvre Niortaise.

L'Organisation de Producteurs Estuaires a pour objet, dans le cadre des Règlements Communautaires n°104/2000 et 105/76, d'organiser le marché des pêches estuariennes sur le littoral ligérien, premièrement le marché de l'anguille/civelle, en prenant des mesures propres visant à assurer l'exercice rationnel de la pêche et en améliorant les conditions de vente de la production de ses adhérents.

MISSIONS

L'Organisation de Producteurs Estuaires recherche un Directeur. Sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration, il sera en charge de :

- Gérer des sous-quotas de pêche : il s'agit d'une mission réglementaire attribuée aux Organisations de Producteurs (Loi d'orientation sur la pêche de 1997) qui reçoivent chaque année une partie (sous-quota) du quota national en fonction des antériorités de pêche des adhérents,
- Créer des contrats avec des l'ensemble des acheteurs du marché de l'anguille/civelle (mareyeurs français et étrangers, fermes aquacoles,...) pour écouler au meilleur prix la production des adhérents de l'OP Estuaires
- Valoriser et promouvoir les produits de la pêche : pour faciliter l'écoulement des produits pêchés par ses

adhérents, l'OP mènera des opérations de promotion des produits ou des métiers de la pêche à un niveau local, régional ou national, conseillera les pêcheurs en matière de bonnes pratiques d'hygiène et les accompagnera pour la mise en œuvre et l'acquisition de marques ou signes officiels de qualité.

- Travailler en bonne collaboration avec le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, le COREPEM et plus généralement l'ensemble des structures intervenant dans la gestion de la pêche civilière.
- Représenter l'OP au niveau national : pour informer, représenter et défendre, l'OP Estuaires à formuler une demande d'adhésion auprès de la FEDOPA (Fédération des Organisations de Producteurs de Pêche Artisanale)
- Gérer administrativement la structure (courrier, suivi comptabilité...)

RELATIONS EXTERNES

- Patrons pêcheurs, mareyeurs français et étrangers, fermes aquacoles européennes
- CNPMEM, CRPME (Comité National et Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins), AADPPMFEDLA (Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels Maritimes et Fluviaux en Eau Douce de Loire-Atlantique) et SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire)
- Administrations, collectivités, scientifiques, presse.

PROFIL DE RECRUTEMENT

Niveau d'études et expériences

- Formation Bac + 5 ans dans le secteur de l'environnement, de l'halieutique ou biologie marine ou formation commerciale
- Niveau BTS accepté en fonction de l'expérience professionnelle
- Langue souhaitée : Anglais

COMPETENCES

Savoirs

- Bonne connaissance des pêcheries estuariennes et plus particulièrement de la pêche civilière.
- Bonne connaissance de l'ensemble de la filière « anguille » au niveau régional, national et communautaire
- Techniques commerciales
- Marketing opérationnel et techniques de communication
- Maîtrise des outils informatiques

Savoir faire

- Négociation et développement de stratégie commerciale
- Animation de réunions de travail
- Capacité à travailler de façon autonome
- Maîtrise de l'anglais

Savoir être

- Réelle aptitude relationnelle avec des partenaires de cultures variées (pêcheurs, mareyeurs, scientifiques, élus, administratifs...)
- Bonne élocution, aisance à l'oral
- Disponibilité et mobilité (déplacements fréquents)
- Sens pratique et adaptabilité à la diversité des tâches
- Capacité à s'exprimer en public, facilité de communication.
- Capacité à travail en autonomie et en équipe
- Dynamique et organisé

Salaire selon expérience

CONTACT

CV et lettre de motivation à envoyer à l'OP Estuaires 15 juillet 2016

OP Estuaires

2 rue Colbert

85 100 LES SABLES D'OLONNE

op.estuaires@gmail.com

